

Image not found or type unknown



creation société comptable en tant qu'indépendant

Par ochaillat, le 16/01/2009 à 19:42

Bonjour

je souhaite créer une société et proposer aux clients des travaux comptables. Je n'ai pas le titre d'expert comptable mais seulement un DECF. Est-ce possible ou est-ce le monopole des experts comptables. Est-il possible de ne proposer que certaines activités comptables ? Je pensais m'orienter plus particulièrement dans les déclarations fiscales des BNC pour les professions libérales. Est-ce envisageable où s'agit-il de la même problématique ?

Je vous remercie
Cordialement

Olivier Chaillat